

Nohant - Sarzay Ext. du sentier des Maîtres Sonneurs au "Pays de G. Sand"



Trace n° 17536732

Une randonnée proposée par Sur les pas des Maîtres Sonneurs

Etape (1) Nohant - Sarzay de l'extension du sentier "**Sur les Pas des Maîtres Sonneurs entre Berry Et Bourbonnais**" au pays de George Sand qui parcourt les lieux décrits dans les dernières veillées du roman Les Maîtres Sonneurs mais également les deux romans "**La Mare au Diable**" et "**Le Moulin D'Angibault**"

Durée	3h 00	Difficulté	Facile
Distance	9,70 km	Retour au départ	Non
Dénivelé positif	67 m	Activité	Pédestre
Dénivelé négatif	64 m	Commune	Nohant-Vic (36400)
Point haut	242 m		
Point bas	187 m		

Description

(D) Départ de la chapelle Ste Anne à Nohant prendre l'allée du Romantisme et aussitôt à gauche l'allée Chopin (*vous êtes sur le GR® de Pays sur les pas des maîtres Sonneurs*). Traverser la D943 (route G; Sand) la suivre par la gauche, après le parking prendre le chemin à droite. Au carrefour de chemin prendre en face et à la patte d'oie à droite. Descendre jusqu'à une petite route la prendre à gauche. Au buisson prendre à droite traverser l'Indre et continuer tout droit jusqu'à la route de Vieilleville

Au croisement prendre en face sous le pont (*le GRP® des Pays des Maîtres Sonneurs continue à gauche et nous prenons le GR® 654 Compostelle*), poursuivre tout droit sur le chemin. A Vieilleville prendre la route à droite Puis à 800m prendre le chemin à gauche. Il longe la ferme fortifiée de Lalœuf. Couper la D 49 et continuer en face.

(2) Tourner à gauche et déboucher sur une piste empierrée. Monter par la droite, passer devant le gîte de groupe de Chavigner, bifurquer à gauche et atteindre la ligne de crête. Tourner à droite.

(3) À l'intersection, descendre à gauche, puis emprunter la route à droite sur 50 m. La suivre à gauche sur quelques mètres continuer sur le chemin (Traverser la Couarde)

(4) A la Gardeie Tourner à droite (*Jonction avec la variante du GR® 46 qui arrive de La Châtre. À les GR® sont communs jusqu'à Sarzay*), puis emprunter la D 51 à gauche. Elle conduit au bourg de Sarzay village fleuri, Sarzay fait face à l'imposant château médiéval (visite) qui a fière allure avec son donjon massif flanqué aux angles de quatre tours percées de meurtrières surmontées d'un chemin de ronde crénelé. Jadis, il comptait 38 tours et 3 ponts-levis.

(A) Arrivée à la mairie de Sarzay

Informations pratiques

Hébergements: Nohant-Vicq et Sarzay

Ravitaillement: Restaurants à Sarzay

A proximité

(D) **La demeure de George Sand** Construite à la fin du XVIIIème siècle, cette maison de maître et ses dépendances sont acquises par Madame Dupin de Francueil, grand-mère paternelle de George Sand. Éternel refuge d'Aurore Dupin connue sous le pseudonyme de George Sand, elle y revint régulièrement et y accueillit des hôtes illustres : Franz Liszt, Honoré de Balzac, Eugène Delacroix, Gustave Flaubert. George Sand a fait de sa demeure un lieu convivial d'émulation artistique intense. Nohant fut aussi le lieu de création de Frédéric Chopin, compositeur emblématique du XIXème siècle et compagnon de George Sand durant neuf ans. Aujourd'hui la demeure est classée Maisons des illustres et les jardins de la maison sont classés jardins remarquable

(D) **Le GR® de pays «Sur les pas des Maîtres Sonneurs entre Berry et Bourbonnais»** Itinéraire de 192 km qui traverse le Cher, l'Indre et l'Allier. Vous suivez le sentier des Maîtres Sonneurs ; itinéraire initiatique des joueurs de cornemuses décrits dans le roman de George Sand « les Maîtres Sonneurs ». Ce livre paru en 1853, est le récit d'une rencontre entre paysans du Berry et muletiers du Bourbonnais. Appréciés pour la qualité de leur jeu par la population, les joueurs de cornemuses étaient également craints pour les rumeurs qui les entouraient : n'auraient-ils pas pactisé avec le diable pour si bien maîtriser la musique ? Le roman « Les Maîtres sonneurs » raconte donc l'histoire de l'un de ces musiciens, Joset. Enfant simple et faible aux yeux des habitants de Nohant, il contraste étrangement avec ses amis, Brulette et Tiennet. Solitaire, il emprunte certains traits de caractères à Chopin. Il

se découvre une passion pour la musique, que ne peut satisfaire le mode majeur inspiré par la plaine, le Berry. Il lui faut connaître le mode mineur de la montagne et des forêts de l'Allee, rejoindre Bastien, le grand bûcheux, et perfectionner son art de la cornemuse. Dix-huit mois plus tard, Joseph tombe malade et réclame ses amis berrichons. Huriel vient les prévenir et les accompagner pour le voyage qui les mènera des plaines de Nohant aux bois du Bourbonnais

La région naturelle du Boischaut sud, qui occupe le quart sud-est de l'Indre, est sans conteste un pays de bocage authentique. Le paysage est marqué par une activité majoritairement d'élevage, caractérisée par des champs de pâturage. Ceux-ci sont structurés selon un maillage bocager plus ou moins dense selon les secteurs.

«...rien d'extraordinaire dans cette nature paisible ; mais un développement grandiose de terres cultivées, un morcellement infini de champs, de prairies, de taillis et de larges chemins communaux offrant la variété des formes et des nuances, dans une harmonie générale de verdure sombre tirant sur le bleu » Le meunier d'Angibault - George Sand

(1) Le GR® 654 St Jacques de Compostelle Venant de la Belgique par Vézelay, ce parcours traverse le Sud de l'Indre sur 110km, depuis Châteaumeillant vers la Vallée de la Creuse. Un peu d'histoire : « Tout au long du Moyen Âge, Saint-Jacques de Compostelle fut une destination majeure pour d'innombrables pèlerins de toute l'Europe. Pour atteindre l'Espagne, les pèlerins traversaient la France.

Quatre voies symboliques, partant de Paris, de Vézelay, du Puy et d'Arles et menant à la traversée des Pyrénées résument les itinéraires innombrables empruntés par les voyageurs. » (Déclaration par l'UNESCO de la Valeur Universelle Exceptionnelle des Chemins de Saint-Jacques de Compostelle en France

(4) Le Couarde

La Couarde est un affluent de la Vauvre, elle-même affluent de l'Indre, classée en première catégorie piscicole. Il s'agit d'un des derniers ruisseaux du département de l'Indre qui abritent encore une belle population de truites fario fonctionnelle. Les frayères à truite sont régulièrement réparties et en quantité suffisante. Il s'agit donc d'un ruisseau typique salmonicole.

(4) Le moulin de Baudry

Situé sur la Vauvre et datant du XVIe siècle, il fait partie de la seigneurie de Sarzay. Il était accessible de deux côtés : du château par un chemin direct, et de Baudry, sur l'autre rive par un passage à gué dans la Vauvre et une passerelle sur le bief à côté du moulin. Une autre passerelle, en amont, permettait au meunier l'accès des deux côtés de son bief. Derrière le moulin, près de la rivière se trouvait deux pressoirs, un pour les pommes l'autre pour les raisins, tous deux actionnés par un cheval. La maison du meunier est alignée sous la même toiture avec le four en bout. Silvain Paul Augendre, dernier meunier de Baudry, arrête son moulin à blé aux environs de 1950. Aujourd'hui privé, son mécanisme à l'intérieur est magnifiquement bien conservé.

(4) Le château de Sarzay L'histoire du château se confond avec celle de la famille de Barbançois, qui le construisit au XIVe siècle et le posséda jusqu'en 1720. Cette ancienne forteresse est l'un des sites les plus remarquables de ce type conservés en France. George Sand, déjà, l'avait remarqué : elle y logea les amours de la comtesse de Blanchemont dans son roman Le Meunier d'Angibault

(4) Sarzay Le nom de ce village proviendrait d'un riche gallo-romain nommé Cersius ou Cérésius qui y aurait établi sa «villa» en des temps très lointains. Une autre hypothèse évoque le mot latin «cérasus» qui signifie cerisier. La campagne autour de Sarzay était-elle particulièrement recouverte de cerisiers à cette époque ? En tout cas, c'est sur ces éventuelles racines que le conseil municipal en 2002 s'est appuyés pour définir le nom des habitants, les Séréziens

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-17536732/>

En savoir plus : *Sur les pas des Maîtres Sonneurs - 69 rue de la libération 18370 Chateaumeillant*

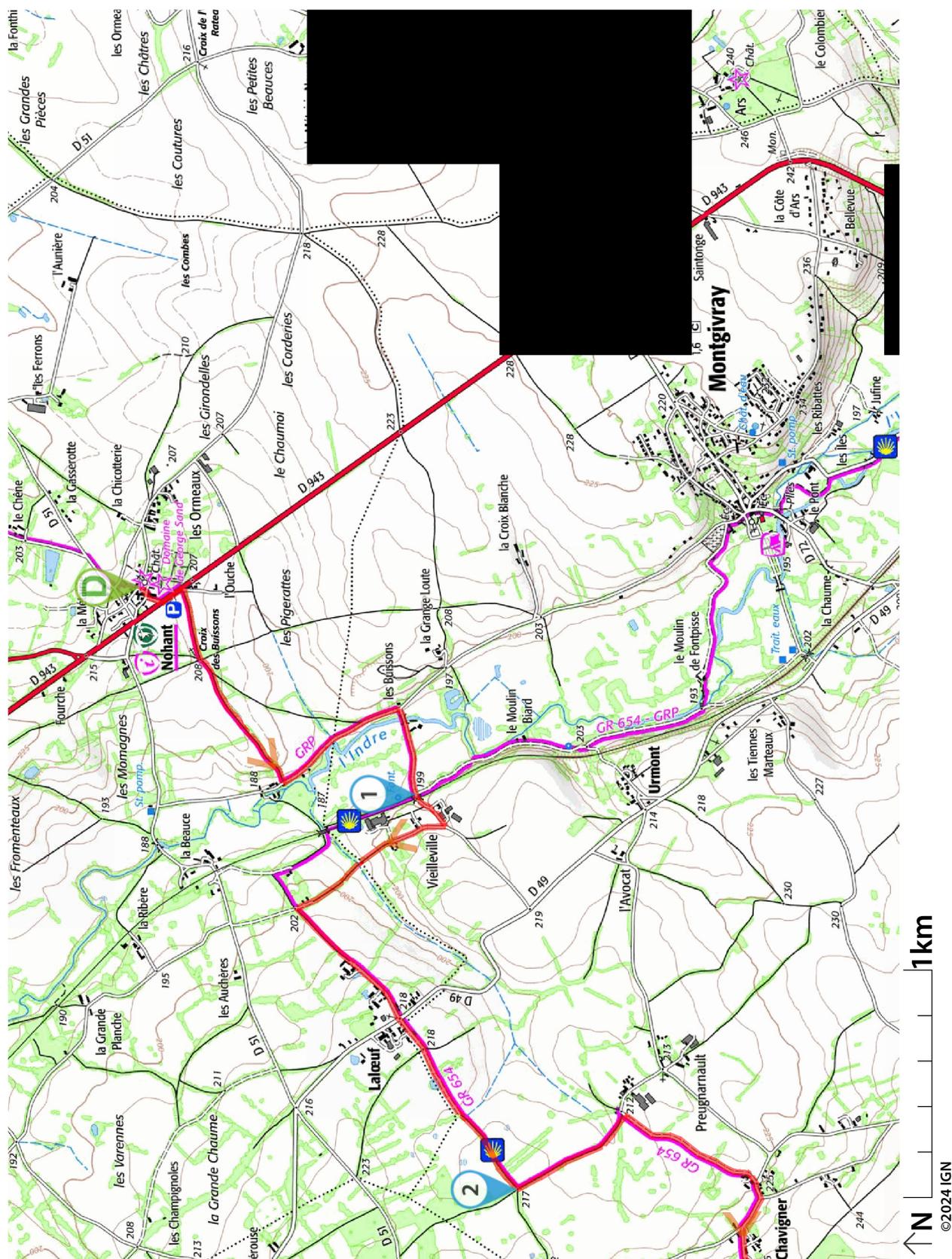
Tel : 02 48 61 39 89 - Site internet : <https://www.sentiermaitressonneurs.com>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

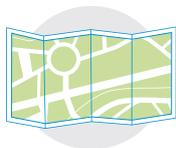
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne au projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



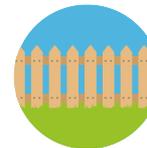
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.